

À Larmor-Baden, les Amis des chemins de ronde réagissent sur les démolitions du camping Ker Eden

Ouest-France Publié le 12/02/2025 à 17h19

À Larmor-Baden (Morbihan), le camping Ker Eden a été condamné à démolir sa piscine, le bâtiment d'accueil et les sanitaires. L'association des Amis des chemins de ronde, qui œuvre pour la défense du littoral, estime « que c'est la loi ».



Au camping Ker Eden, à Larmor-Baden, la piscine, mais aussi des bâtiments devront être détruits. | OUEST-FRANCE

Le tribunal judiciaire de Vannes

(Morbihan) a condamné le camping, le 10 décembre 2024, à détruire piscine, bâtiment sanitaire et accueil.

« Nous n'avons évidemment aucune animosité particulière à l'encontre des campings en Morbihan. Notre objectif est de faire respecter la loi littoral et les espaces naturels. »

Pour l'association, « la société Ker Eden est de mauvaise foi car elle a pris le risque de construire sur la base du permis octroyé à tort par la mairie de Larmor-Baden et sans attendre la conclusion du recours engagé devant la justice administrative, le but étant évidemment de mettre tout le monde devant le fait accompli ». »

L'association poursuit : « Ses gérants disent être très surpris de la décision de justice mais pourtant ils ont anticipé, dès le 16 novembre 2023, en demandant un permis, délivré le 25 juin 2024, afin de pouvoir reconstruire le bâtiment sanitaire initial de 50 m². Ils ne se faisaient donc pas d'illusion sur le jugement à venir qui a effectivement ordonné la démolition des 766 m² construits. »